



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIE-GASCONS

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**Est, par la présente, donné par la soussignée,
greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité**

QUE le rapport financier 2021 de la municipalité de Port-Daniel-Gascons sera adopté lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 12 septembre 2022 à la salle de l'âge d'or Three Stars.

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 6^{ième} jour de septembre 2022

Mélissa Castelloux Allain
Mélissa Castelloux Allain,
greffière-trésorière adjointe